

Comité de suivi - Mercredi 30 novembre 2016 Compte-rendu

Accueil des participants par François LEONELLI, président de la Commission Collectivités territoriales de l'UNICEF France et présentation du programme de la journée consacrée à l'innovation des politiques publiques locales dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

L'innovation est au cœur et constitue l'essence même du réseau des Villes et Départements amis des enfants.

Depuis 2002, date de création de l'initiative « Ville amie des enfants » en France, les 217 Villes membres, aujourd'hui, de ce réseau (dont 19 nouvelles municipalités en 2015 et 2016) s'attachent à appliquer les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant sur leur territoire (ce qui est innovant en soi).

Beaucoup, élus et agents de terrain, déploient au quotidien des actions et des dispositifs dans le domaine de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse de nature à contribuer au bien être et au développement harmonieux de l'enfant.

La dynamique du réseau des Villes amies des enfants repose essentiellement sur le partage « des bonnes pratiques et des actions innovantes » plaçant l'enfant et l'adolescent au cœur des politiques publiques que nous valorisons à travers nos publications et le site www.villeamiedesenfants.fr.

Pour continuer à faire grandir cette dynamique et répondre à nos engagements respectifs, suite à la signature des Conventions d'objectifs 2014-2020, nous avons souhaité vous réunir pour échanger sur « qu'est-ce qu'on entend par innovation dans les politiques locales en direction des enfants et des jeunes ? », identifier avec vous quelles sont les conditions permettant de faire émerger cette innovation et comment faire prendre conscience aux élus de l'importance d'innover.

Pour répondre ensemble à ces questions, nous aurons l'aimable concours, **ce matin**, de Marie-Christine JUNG, Secrétaire générale de l'Observatoire Territoria qui reviendra sur 30 ans de collaboration avec les collectivités et de valorisation de l'innovation publique ; et **cet après-midi**, de Jérôme DUPUIS, Maître de Conférences à l'IAE de Lille, qui interviendra sur la critérisation de l'innovation et l'importance d'une prise de conscience par les élus que tous leurs choix impactent directement ou indirectement les enfants et les jeunes, cette prise de conscience pouvant être accompagnée par une formation.

L'innovation dans les collectivités locales, de quoi s'agit-il ?

- Nathalie SPINGA, chargée de projets Collectivités territoriales à l'UNICEF France.

La définition de l'innovation d'après le dictionnaire, vient du latin *in*, dans, et *novare*, rendre nouveau, renouveler, refaire, restaurer, transformer, changer, innover. L'**innovation** est l'action d'**innover**, c'est-à-dire d'**introduire quelque chose de nouveau** en terme d'usage, de coutume, de croyance, de système scientifique... L'innovation se distingue de l'**invention** ou de la **découverte** par son caractère opérationnel et sa mise en œuvre concrète.

D'après l'**Abécédaire Territoria**, « 25 ans d'innovation dans les territoires » citant **Jacques Pélessard (président de l'AMF)** : « *L'innovation publique territoriale, c'est d'abord la volonté et l'audace des élus d'être toujours au plus près des attentes de leurs concitoyens en créant, modernisant et optimisant les actions locales issues d'un projet pour le territoire* » ; et **Alain Gournac (Président délégué de Territoria)** : « *Innover : apporter des réponses adaptées à une réalité en constante évolution pour mieux servir les hommes et les femmes de nos pays* ».

Enfin, en se référant au « *Guide Ville et Intercommunalité amies des enfants 2014-2020* », réalisé dans le cadre du comité de suivi VAE entre 2012 et 2014, on retrouve des exemples d'innovations locales, déployées par les Collectivités amies des enfants, dans le domaine de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Toutes ces innovations ont comme points communs : un diagnostic ou un besoin identifié, une volonté politique d'apporter une réponse adaptée à un contexte local au service des 0-18 ans et une évaluation des pratiques et de l'initiative.

Pour illustrer de façon concrète ces propos et éclaircir cette notion d' « Innovation locale », la parole est donnée à Marie-Christine JUNG, Secrétaire générale de l'Observatoire Territoria.

- Marie-Christine JUNG, Secrétaire générale de l'Observatoire Territoria.

Depuis 1986, Territoria recense et valorise les initiatives innovantes des collectivités territoriales. Les objectifs de l'association : valoriser, soutenir et accompagner l'innovation publique dans les territoires, dans tous les domaines de l'action publique, quelle que soit la taille de la collectivité ; puis capitaliser et diffuser les initiatives de terrain.

Depuis 2015, l'UNICEF France est partenaire de l'Observatoire Territoria avec la création du prix Territoria/UNICEF pour valoriser les actions innovantes des Villes en faveur de l'enfance et de l'adolescence.

Quels sont les critères de sélection des dossiers ? La qualité innovante de la réalisation (nouveau et pas encore développé de façon importante) ; la capacité à être reproduite ou adaptée dans d'autres collectivités ; la bonne utilisation des deniers publics (rapport coût/nombre de personnes impactées).

Retrouvez la présentation complète en annexe.

Atelier 1- Description d'une action ou d'un dispositif innovant

Les participants ont été répartis en 4 groupes pour travailler sous forme d'atelier. Objectif : présenter le contexte de mise en place d'une pratique innovante, présenter le besoin auquel celle-ci répond, présenter les obstacles rencontrés et présenter les résultats observés.

Une fiche est remise (voir en annexe) à chaque groupe pour répondre à ces questions et un rapporteur est désigné pour restituer un résumé des échanges du groupe à la fin de l'atelier.

- Le groupe 1 a travaillé sur l'atelier cinéma de sensibilisation au cyber-harcèlement mis en place par la Ville de Marcq-en-Barœul avec 16 enfants volontaires âgés de 9 à 15 ans.

Le diagnostic de départ : initiative du député-maire, particulièrement sensibilisé à la question du cyber-harcèlement et qui travaille sur une proposition de loi. Un contexte national où la question du cyber-harcèlement notamment en direction des mineurs devient centrale.

Les objectifs du dispositif : faire participer les enfants eux-mêmes à la réflexion et à la création des messages destinés à leurs pairs en passant par le cinéma.

Description de l'action : 16 enfants âgés de 9 à 15 ans ont participé à 10 séances de travail du 27 février au 11 juin 2016, animées par un animateur titulaire d'un Master Cinéma et d'un animateur BAFA. Au cours de ces ateliers, les enfants ont d'abord découvert les différentes techniques cinématographiques. Ils ont ensuite échangé entre eux avec l'aide d'Anne-Sophie BORDRY (spécialiste des questions numériques et créatrice de l'application pour smartphone « stop bashing » pour lutter contre le cyber-harcèlement) sur le thème du cyber-harcèlement : ce que cela signifie, les risques engendrés sur la vie des enfants et des jeunes... Ils ont poursuivi par l'écriture de 3 scénarii de courts métrages (ils ont écrit et dessiné les projets et ont souhaité explorer 4 formats différents : l'animation, l'écran partagé, le clip et l'interview). Enfin, ils ont tourné les scènes dans différents lieux de la ville : écoles, parcs publics et chez des particuliers.

Les 3 courts-métrages ont été projetés au cinéma municipal le 23 juin 2016 et diffusés dans les écoles, puis sur les réseaux sociaux (site internet et page FB de la ville). Ils seront projetés au cinéma régulièrement en « pré-séance ». Les 3 courts métrages peuvent être visionnés sur Youtube :

https://www.youtube.com/watch?v=AwDLmVWR_es

<https://www.youtube.com/watch?v=1i1fv9-m4i8>

<https://www.youtube.com/watch?v=hsklktcZoeA>

Le groupe a conclu que l'initiative est transposable à d'autres collectivités car la thématique est d'actualité et que la collectivité peut s'appuyer sur les ressources existantes sur son territoire (associations, personnels et structures municipaux).

- Le groupe 2 a présenté le dispositif « Arc-en-Ciel » un nouveau mode de garde atypique développé par la Ville de Nancy

Le dispositif Arc en Ciel est un service de garde d'enfants à domicile pour les familles en démarche de réinsertion professionnelle, sur des horaires atypiques et dans le respect du rythme de l'enfant (Prix Territoria/UNICEF d'Argent 2016).

Le diagnostic de départ : Le projet « Arc en Ciel » est né d'une réflexion de travailleurs sociaux sur les freins à l'insertion professionnelle des familles. Les besoins identifiés par un diagnostic partagé font apparaître deux principaux constats :

- la difficulté de garde des enfants constitue un frein à l'insertion professionnelle principalement lorsque les personnes cumulent des difficultés (absence de mobilité, monoparentalité, bas niveau de qualification, isolement familial...).
- l'absence de dispositif de garde en horaires décalés.

Les objectifs : Apporter un soutien aux familles isolées et une solution de garde pour leurs enfants (3 mois à 10 ans) en relais des modes d'accueil déjà existant ; Permettre aux familles d'accéder à une formation, à un emploi et à son maintien ; Offrir à des étudiants une activité rémunérée.

Description de l'innovation : La gestion du dispositif d'accueil en horaires décalés est assurée par le service Petite Enfance du CCAS, en partenariat avec des étudiants issus des filières médico-sociales. Le dispositif s'adresse aux parents isolés et familles résidant à Nancy, en priorité en démarche d'insertion et rencontrant des difficultés dans la garde de leur(s) enfant(s) du fait des horaires particuliers de leur activité. Le service est proposé aux familles du lundi au vendredi. En fonction des besoins des familles, la coordinatrice recherche l'étudiant disponible pour assurer la garde. La signature d'un contrat est obligatoire avant le début de la garde. L'étudiant peut alors exercer sa garde en fonction des besoins des familles qui partent travailler :

- Soit le matin à partir de 5h : prise en charge au domicile de l'enfant jusqu'à l'ouverture de son mode d'accueil habituel (crèche, assistante maternelle ou école),
- Soit le soir au plus tard jusque minuit : prise en charge de l'enfant sur son lieu d'accueil habituel et garde au domicile jusqu'au retour du parent.

Les moyens humains et financiers :

- Un responsable du dispositif (0,1 ETP) chargé de l'encadrement du personnel et de la gestion financière
- Un coordinateur chargé de l'accueil des familles, de la gestion administrative (0,25 ETP) et de la mise en relation des familles avec les étudiants.
- Des étudiants externes et vacataires. En 2015, 56 étudiants sont intervenus auprès de 42 familles pour 53 enfants et 5633 heures de garde.
- Un espace d'accueil situé en centre ville facilement accessible à la population.
- Un poste informatique équipé d'un logiciel de facturation aux familles pour l'élaboration des éléments de paie des étudiants.

Les partenaires opérationnels :

- Les établissements de formation des étudiants : I.R.T.S, Université Nancy 2, Institut de formation en soins infirmiers orientent les étudiants vers le dispositif.
- Les services sociaux et médico-sociaux tels que les Centres Médico-Sociaux, l'association pour l'Accueil et Réinsertion Sociale, le Centre Maternel qui orientent les familles.

En 2015, le coût global du dispositif s'élevait à : 88 017 Euros en fonctionnement. Les recettes proviennent pour 9% des participations familiales, pour 91% des subventions de la CAF, partenaire principal, par le « fonds publics et territoires » (51% des recettes), de la Prestation de Service Unique pour les enfants de moins de 6 ans (23%) ; du Grand Nancy (10%) ; du Conseil Départemental (5%) ; de l'Etat au titre du Contrat de Ville (2%).

L'évaluation : Obtenir un mode de garde permet d'augmenter de 15 % les chances des mères de s'insérer professionnellement ; Les trajectoires professionnelles continues des femmes réduisent le risque de pauvreté et la perte de salaire. Un service public de la Petite Enfance est donc porteur d'égalité et de justice mais aussi du dynamisme économique.

En conclusion, cette action peut être essaimée à d'autres territoires. Les points de vigilance pour développer ce type d'action se situent dans le recrutement des étudiants et leur qualification qui doit être en adéquation avec l'action menée.

➤ Le groupe 3 a présenté l'action de la Ville d'Agde, intitulée « Graines de médiateurs »

L'action « Graines de médiateurs » est un dispositif de prévention de la violence en milieu scolaire par l'apprentissage de la médiation par les pairs (Prix Territoria d'Or 2016 dans la catégorie gestion des riches/prévention).

Le diagnostic de départ : La violence, qu'elle soit physique, verbale ou de toute autre forme, est présente au sein des établissements scolaires. Au vu de cette violence constante, le Service Education de la ville d'Agde met en place des processus de formation à la communication bienveillante en direction des adultes et des enfants. Dans le but de retrouver un climat plus serein, la formation « Graines de Médiateurs » fait partie de ce processus.

Les objectifs : Prévention de la violence en transmettant les valeurs indispensables au développement de la citoyenneté :

- connaissance de soi (mise en conscience des émotions par la parole, par le corps),
- conscience de l'autre différent,
- écoute de soi et de l'autre,
- estime de soi.

La description de l'initiative :

Qui : Demande de la collectivité

Pour qui : en direction des enfants en partenariat avec l'Association Familles Rurales et La Maison Jaune. Les enfants en classe de CE2-CM1-CM2 de l'école Jules FERRY située en quartier prioritaire du contrat de ville, volontaires pour participer au projet.

Quoi : La formation se déroule en 3 étapes : En premier lieu, la formatrice vient exposer le projet et partager ses outils pédagogiques avec les animateurs périscolaires (durée 4 fois 3h sous l'intitulé d'initiation à la communication bienveillante). Dans un second temps, elle initie les enfants volontaires à la médiation (8 fois 2h). Pour finir, un bilan et une analyse du projet sera mis en place pour des perspectives futures (3h).

Quand : La 1^{ère} étape de la formation (communication bienveillante en direction des animateurs) a déjà commencé (période de mai-juin) les étapes 2 et 3 auront lieu au mois d'octobre, novembre et décembre.

Les moyens humains et financiers :

Une équipe d'animation périscolaire déjà en place et 1 intervenante de Familles Rurales. 25 heures en 11 séances pour un coût de 1950€

L'évaluation : Impact :

- sur la posture des animateurs (pour qu'ils se sentent à l'aise dans la résolution de conflits).
- et sur les enfants (pour qu'ils deviennent les citoyens de demain dans le mieux vivre ensemble).

Suivi, projet d'évolution : Etendre cette formation à l'autre école élémentaire du quartier prioritaire du contrat de ville et, par la suite, à toutes les écoles de la collectivité.

En conclusion, cette action est transposable à d'autres collectivités car ces problématiques peuvent être identifiées dans de nombreux territoires.

- Le groupe 4 a présenté l'expérimentation de la Ville d'Angoulême pour accueillir les enfants présentant des troubles du comportement dans les accueils de loisirs extrascolaires.

Le diagnostic de départ : devant la difficulté d'intégration de certains enfants dans un accueil collectif de mineur, la Ville a choisi de placer un éducateur spécialisé pour une prise en charge spécifique, en accord avec ses partenaires institutionnels et associatifs.

Les objectifs : permettre à ces enfants en difficulté de sociabilisation de profiter d'un temps éducatif et d'intégrer des activités collectives.

La description de l'action : mise a disposition d'un éducateur spécialisé qui identifie les enfants en difficulté et les accompagne vers une meilleure sociabilisation. Une action est également menée auprès des jeunes animateurs sur la construction des activités.

L'évaluation : le bilan effectué montre une augmentation conséquente des enfants à prendre en charge, et ce, sur l'ensemble du territoire. Une généralisation du dispositif sur tous les sites et sur la totalité des jours d'accueil avec les vacances (80 jours) est en cours.

Le groupe a conclu que l'initiative est transposable à d'autres collectivités en tenant compte de chaque organisation.

Comment accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre d'actions innovantes ?

- Jérôme DUPUIS, Maître de Conférences à l'IAE de Lille.

Qu'est-ce que la critérisation et comment créer un contexte favorable à l'émergence de l'innovation ?

Jérôme DUPUIS fait un rappel des registres de l'innovation publique : c'est une démarche (une manière de faire), un processus (une nouvelle manière de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer) et un résultat (une nouvelle prestation et la création de valeur pour les bénéficiaires, le territoire, les parties prenantes et la collectivité elle-même).

6 critères ont été identifiés pour qualifier le contenu et le sens d'une innovation dans le cadre de la démarche Ville amie des enfants. Ceux-ci étaient définis à partir de l'analyse de plusieurs dossiers de candidature VAE 2014-2020 :

- La réponse à un besoin peu ou pas satisfait (diagnostic réalisé)
- L'expérimentation et la prise de risque (nouveau, diversité des actions et transversalité)
- Le montage financier (financements institutionnels ou plus complexes)
- La gouvernance et le pilotage (concertation ponctuelle en mode projet ou instance de concertation plus durable)
- Le public cible (étendue des bénéficiaires et degré d'implication des enfants et des jeunes, du simple avis au portage de projet)
- L'évaluation et la diffusion

Ces 6 critères sont à croiser avec les 10 thématiques Ville amie des enfants : Education, Bien-être et cadre de vie, Non-discrimination et égalité d'accès aux services, Parentalité, Participation citoyenne, Santé et Hygiène, Sécurité et protection, Jeux, Sports, Culture et Loisirs, Handicap, Solidarité internationale.

Cela permet d'élaborer une cotation permettant de se comparer soi-même et de se comparer à d'autres.

3 éléments majeurs sont facteurs de l'émergence de l'innovation :

- La démarche et l'esprit d'innovation
- Le processus permettant l'action organisée en mobilisant 3 approches : la motivation, l'invention et la capitalisation
- Le résultat (toutes les parties prenantes y trouvent un intérêt ce qui aboutit à la pérennité)

Retrouvez la présentation complète en annexe.

Atelier 2 – Formation pour les élus des Collectivités territoriales –Quelles améliorations ?

Les participants sont réunis en 4 groupes sur le projet de formation des élus d'UNICEF France remis aux participants. Objectif : Identifier les besoins, apporter des modifications au projet. Un rapporteur par groupe présente à l'ensemble des participants un résumé des échanges.

Pour cet atelier, les participants découvrent les éléments de la future formation à destination des élus des collectivités locales que l'UNICEF France est en train de développer. Ils sont invités à réfléchir à cette formation et à proposer des éléments de critiques et d'amélioration. Pour cela un canevas de questionnement est proposé pour permettre de guider les échanges (voir en annexe).

➤ Résumé des échanges :

A l'issue du temps imparti, il ressort du travail des 4 groupes que la proposition d'une offre de formation en direction des élus sur la question de l'innovation dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse est une proposition des plus intéressantes.

Cependant les différents groupes ne sont pas d'accord sur les éléments d'amélioration à apporter au module qui leur est proposé. Là où certains pensent qu'il n'est pas nécessaire de revenir sur la définition de l'*Enfant* et sur ce que l'on met derrière la notion de *Bien-Etre*, d'autres pensent au contraire qu'il est important de revenir sur des notions pensées comme basiques mais qui sont parfois victimes de pré-constructions lesquelles enferment les agents comme les élus et limitent leurs perspectives.

La question de la durée de la formation a elle aussi fait débat avec un certain nombre d'arguments pour la réduction de celle-ci à 1 journée et tout autant d'arguments pour le maintien d'une formation sur 1 journée et demi.

Ces échanges ont permis de s'accorder sur le fait que cette formation devra pouvoir offrir des contours souples tant dans le fond que dans la forme. S'il est certain que les objectifs de la formation seront les mêmes pour tous, certains éléments de fond pourront s'adapter aux spécificités de ce qu'est la collectivité et de ce qui a déjà été mis en place. Par ailleurs, si la durée de la formation est maintenue à 1 journée et demi, il sera également possible d'offrir une certaine souplesse quant à la planification de la demi-journée supplémentaire.

Annexes

Présentation PWP l'Observatoire Territoria

30

Comité de suivi
Unicef Collectivités amies des enfants
30 novembre 2016
PARIS

TERRITORIA
Observatoire National
de l'Innovation Publique

30 ans d'innovation
dans les territoires

30

**L'Observatoire National de l'Innovation Publique
et le Prix TERRITORIA**

Depuis 1986 Territoria recense et valorise
les initiatives innovantes des
collectivités territoriales

Association indépendante soutenue par
de nombreux institutionnels et des
entreprises actives dans le secteur
public qui tous lui apportent leur
expertise

TERRITORIA
Observatoire National
de l'Innovation Publique

30 ans d'innovation
dans les territoires

30

Les objectifs

Valoriser, soutenir, accompagner l'innovation publique

- Dans tous les territoires
- Dans tous les domaines de l'action publique
- Quelle que soit la taille de la collectivité

Capitaliser et diffuser les initiatives de terrain

TERRITORIA
Observatoire National
de l'Innovation Publique

30 ans d'innovation
dans les territoires

30

Quelles innovations ?

- Au delà des idées et des projets, les réalisations « qui marchent » et qui permettent évaluation et bilan
- Innovation stratégique
- Innovation sociale
- Innovation managériale et de gouvernance

TERRITORIA
Observatoire National
de l'Innovation Publique

30 ans d'innovation
dans les territoires

30

Les critères de sélection

- La qualité innovante de la réalisation
- La capacité à être reproduite ou adaptée
- La bonne utilisation des deniers publics

TERRITORIA
Observatoire National
de l'Innovation Publique

30 ans d'innovation
dans les territoires

30

Les domaines d'innovation

- Aménagement / Urbanisme
- Civisme / Citoyenneté
- Communication
- Culture
- Environnement / Développement durable
- Développement local
- Efficience numérique
- Lien social / Solidarité
- Gouvernance / Optimisation
- Pilotage / Evaluation des politiques publiques
- Prévention
- Qualité de vie
- Services aux personnes
- Vie des territoires

TERRITORIA
Observatoire National
de l'Innovation Publique

30 ans d'innovation
dans les territoires



Territoria / Unicef

Innovations publiques en faveur des enfants et des adolescents

- Toutes collectivités
- Tous domaines
- En 2015 une dizaine de dossiers
- En 2016 plus de quinze
- En 2017...



30 ans d'innovation dans les territoires

7



Les lauréats 2016

Bronze : Laxou « participation des enfants à la rénovation de leur quartier »

Argent : Nancy « le dispositif Arc en ciel »

Or : Nantes « participation des enfants au Plan paysage d'un quartier »



30 ans d'innovation dans les territoires

8



Les lauréats 2015

Bronze : Nancy « l'accueil des enfants en situation de handicap »

Argent : Laxou « dispositif de réussite éducative : être parent »

Or : FDE de l'Allier « mineurs étrangers : comment leur apprendre le français ? »



30 ans d'innovation dans les territoires

9



Pour aller plus loin

Consultez notre site
Echangez dans le réseau
Faites connaître vos initiatives innovantes
Encouragez toutes les équipes à innover

127 ans




30 ans d'innovation dans les territoires

10



Comment innover ?

Apprendre de ceux qui font

- **Regarder, étudier, s'inspirer des points forts et des freins**
- **Adapter au contexte local**
- **Compléter, améliorer, dépasser**

www.territoria.asso.fr
www.blog-territoria.org
[@ObsTerritoria](https://twitter.com/ObsTerritoria)



30 ans d'innovation dans les territoires

11

Présentation PWP la cratérisation de l'innovation



COMMENT ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES LOCALES DANS LA MISE EN ŒUVRE D ACTIONS INNOVANTES ?



- Une démarche (manière de faire)
- Un processus (nouvelle manière de concevoir, mettre en œuvre et évaluer)
- Un résultat (nouvelle prestation, création de valeur pour les bénéficiaires, le territoire, les parties prenantes, la collectivité elle-même)



UNE GRILLE DE CRITÈRES POUR QUALIFIER LE SENS, LE CONTENU ET LA PORTÉE DE L'INNOVATION (VAE-UNICEF)

<p>Critère 1 : Réponse à un besoin insuffisamment ou peu satisfait</p> <p>0 : Pas de diagnostic réalisé</p> <p>1 : Besoin diagnostiqué</p> <p>2 : Besoin diagnostiqué dans le cadre d'une approche globale</p>	<p>Critère 4 : Gouvernance, pilotage (instance spécifique, consultation...) + Pérennité</p> <p>0 : Pas de concertation réalisée</p> <p>1 : Concertation ponctuelle (en mode projet)</p> <p>2 : Instance et concertation durable (avec convention de gouvernance)</p>
<p>Critère 2 : Expérimentation et prise de risque</p> <p>Sous-critère 2-1 : Prise de risque</p> <p>0 : Pas de nouveautés (projet ayant déjà fait ses preuves mais repris à l'identique)</p> <p>1 : Qui complète un projet existant (dans sa nature, son fonctionnement ou sa méthode)</p> <p>2 : Une réelle nouveauté (pas d'antécédents, logique de rupture)</p> <p>Sous-critère 2-2 : Diversité d'expérimentation</p> <p>0 : Pas d'actions concrètes réalisées</p> <p>1 : Actions réalisées dans le même domaine</p> <p>2 : Actions réalisées dans des domaines différents (transversalité)</p>	<p>Critère 5 : Public cible</p> <p>Sous-critère 5-1 : Étendue de la cible (Enfants, familles, quartiers + Nb enfants, jeunes concernés)</p> <p>0 : Le projet s'adresse aux bénéficiaires directs</p> <p>1 : Le projet s'adresse aux enfants et à leur entourage proche (parents...)</p> <p>2 : Ouverture à un écosystème plus large (quartier, ...)</p> <p>Sous-critère 5-2 : Implication des jeunes dans la ville (citoyenneté)</p> <p>0 : Rien n'est prévu pour les impliquer</p> <p>1 : Les jeunes donnent leurs idées ou avis</p> <p>2 : Les jeunes sont porteurs du projet</p>
<p>Critère 3 : Montage financier</p> <p>0 : Projet réalisé sur fonds propres</p> <p>1 : Projet cofinancé (CAF, CG...)</p> <p>2 : Montages financiers plus complexes (Mécénats, bénévoles, Cofunding, partenaires privés...)</p>	<p>Critère 6 : Évaluation et diffusion</p> <p>Sous-critère 6-1 : Évaluation</p> <p>0 : Pas d'évaluation réalisée</p> <p>1 : Évaluation mono-acteur</p> <p>2 : Évaluation multi-acteurs</p> <p>Sous-critère 6-2 : Diffusion</p> <p>0 : Pas de diffusion (Ex. expérimentation sur site pilote)</p> <p>1 : Diffusion à l'intérieur de la commune</p> <p>2 : Diffusion sur un territoire plus large</p>

3

DES CRITÈRES A CROISER AVEC LES THÉMATIQUES UNICEF (Education, culture, parentalité, citoyenneté, aménagement et équipement...)

- **BESOIN IDENTIFIÉ** : Réalisation **diagnostic** (même implicite)
- **EXPÉRIMENTATION** : **Nouveauté** (degré prise de risque) et **Diversité** des actions + **Transversalité**
- **MONTAGE FINANCIER** : **Financements** institutionnels ou plus complexes (mécénat, bénévolat, cofunding etc.)
- **GOVERNANCE** : **Concertations** ponctuelles en mode projet ou instances de concertation plus durables
- **PUBLIC CIBLE** : **Étendue des bénéficiaires** (directs, proches ou écosystème plus large) ; **Degré d'implication des jeunes** (du simple avis au portage des projets)
- **ÉVALUATION & DIFFUSION** : **Évaluation mono/multi-acteurs** (même implicite) ; Communication +/- étendue (intra ou extra muros)

4

UNE COTATION : 18 points par thématique pour un total de 90 points par Ville

VILLE DE :	Aménagement et Equipement	Culture	Participation et Citoyenneté	Parentalité	Éducation
Critère 1 : Réponse à un besoin insuffisamment ou peu satisfait	0	0	0	0	0
0: Pas de diagnostic réalisé					
1: Besoin diagnostiqué ponctuellement					
2: Besoin diagnostiqué dans le cadre d'une approche globale					
Critère 2 : Nouveauté et expérimentation	0	0	0	0	0
Sous-critère 2-1 : Nouveauté	0	0	0	0	0
0: Pas de nouveautés (projet ayant déjà fait ses preuves mais repris à l'identique)					
1: Qui complète un projet existant (dans sa nature, son fonctionnement ou sa méthode)					
2: Une réelle nouveauté (pas d'antécédents, logique de rupture)					
Sous-critère 2-2 : Expérimentation	0	0	0	0	0
0: Pas d'actions concrètes réalisées					
1: Actions réalisées dans le même domaine					
2: Actions réalisées dans des domaines différents (transversalité)					
Critère 3 : Montage financier	0	0	0	0	0
0: Projet réalisé sur fonds propres					
1: Projet cofinancé (CAF, CG...)					
2: Montages financiers plus complexes (Mécénats, bénévoles, Cofunding, partenaires privés...)					

SE COMPARER A SOI MÊME

➤ Pour chaque critère, s'interroger collectivement (selon des modalités à définir selon le contexte propre à chaque collectivité) sur :

☐ *Qu'a fait la collectivité pour ...*

☐ *Quels en sont les intérêts et limites, forces et faiblesses*

☐ *Quelle appréciation globale (cotation 0, 1, 2) en déduire (somme des notes divisée par le nombre de participants ou note de consensus)*

6

THEMATIQUES	POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER
Aménagement et équipement	<ul style="list-style-type: none"> Besoins identifiés Nombreux équipements Approche globale (transversalité) Projets multi-acteurs Public large (inter-quartiers) 	<ul style="list-style-type: none"> Repose sur l'existant Implication des jeunes
Culture	<ul style="list-style-type: none"> Diag. avec approche globale : accès à tout, pour tous Dynamisme du tissu associatif Pratiques complémentaires (pas de concurrence / assos) 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes davantage « consommateurs » que porteurs de projets Projets multi-acteurs
Participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les écoles (privées/publiques) représentées (CME) Thématiques de travail transversales Jeunes porteurs de projets Évaluation continue des actions, bilans 	<ul style="list-style-type: none"> Financement mono-acteur (Ville)
Parentalité	<ul style="list-style-type: none"> Variété des modes de garde Réseau AM est un moteur important Instances durables (relai et « bulles de savon ») et actions récurrentes 	<ul style="list-style-type: none"> Parentalité sous un focus unique : le relai des AM Implication des jeunes et de leurs parents
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> Projet Educatif Terr. PET /PEG Diagnostic et besoins identifiés Cofinancement CAF Évaluation (Ville) 	<ul style="list-style-type: none"> Bénéficiaires directs Implication parents / enfants Manque de transversalité (thématique)

NOTE GENERALE : 53/90

Approche par critères



Le manque d'informations sur le montage financier, l'évaluation et la communication explique en partie la notation. La Ville excelle en matière d'équipements et d'actions en faveur des enfants mais n'implique pas suffisamment les jeunes, davantage « consommateurs » que porteurs de projets.

Approche par thématiques

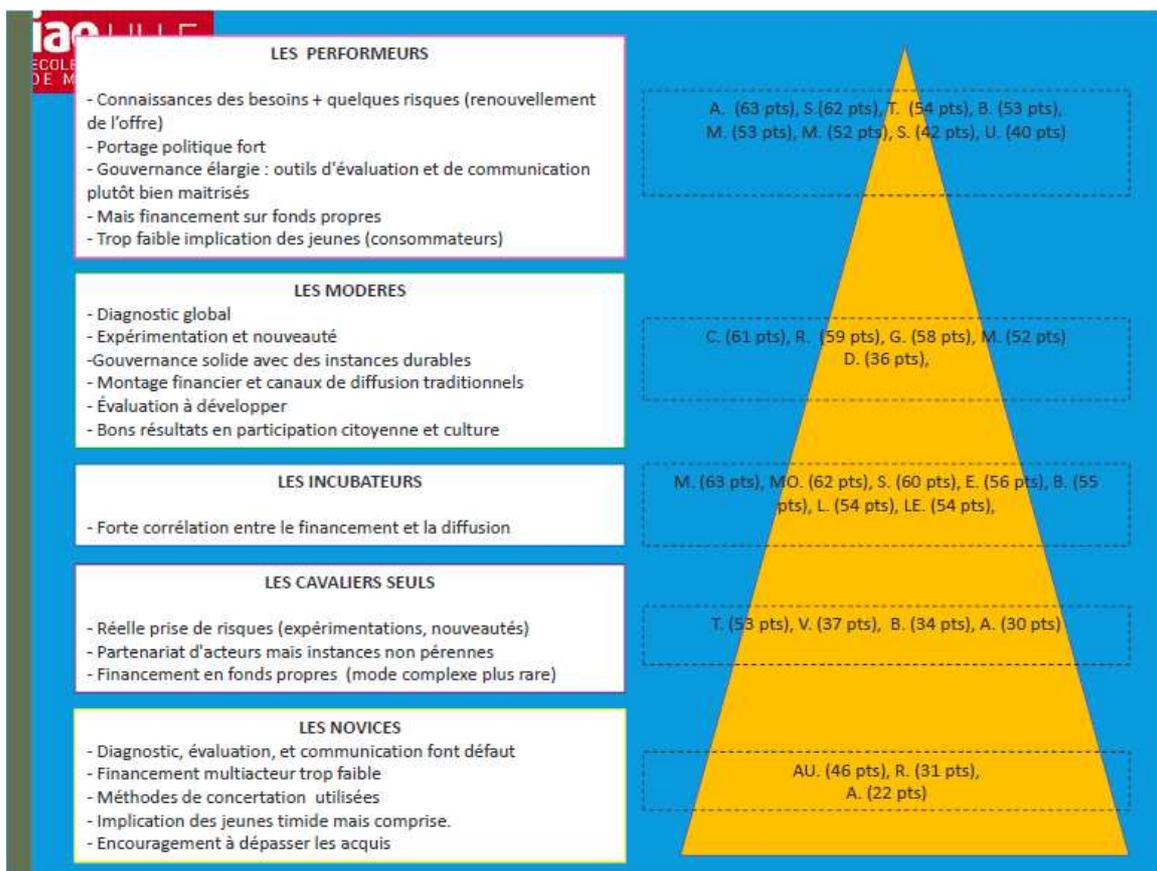


La Ville mise sur l'Aménagement et ses équipements, la Culture et la Participation pour répondre aux besoins des habitants (notes quasi identiques). L'Éducation et la Parentalité manque d'amplitude du fait d'un manque de transversalité et d'approche multi-acteur, mais surtout l'absence d'implication des jeunes.

SE COMPARER A D'AUTRES

- Sur chaque ou ensemble de thématiques dont les cotations sont proches ou similaires, partager le retour d'expériences sur la démarche suivie, le processus déployé, les résultats obtenus
- Sur chaque critère dont les cotations sont proches ou similaires, partager le retour d'expériences sur les actions emblématiques, leur portage, les leçons susceptibles d'être tirées à des fins de diffusion éventuelle

8



COMMENT CRÉER UN CONTEXTE FAVORABLE A L'EMERGENCE DE L'INNOVATION ?

- **La démarche et l'esprit de l'innovation : l'innovation n'est pas une finalité** mais le sens de l'action peut justifier la mise en mouvement de leviers innovants : « un agir individuel et collectif porteur de nouvelles pratiques » (David, 1996)
- **Le processus permettant l'action organisée en mobilisant 3 approches possibles :**
 - La motivation** fondée sur le diagnostic d'une insuffisance des solutions apportées sur le territoire
 - L'invention** fondée sur la recherche de solutions « nouvelles » à des problématiques ou enjeux émergents
 - La capitalisation** fondée sur la valorisation d'actions ayant prouvé leur tangibilité, leur efficacité, leur utilité

10

- **Des résultats pour les différentes parties prenantes (collectivité(s), associations, tiers secteur, bénéficiaires, citoyens...) repérables et repérés à plusieurs niveaux**



11

Présentation PWP Agde Graines de médiateurs

Le point de départ

Un constat : incivilités ou des violences

Différentes formes (physique, verbale, entre enfants, entre enfants et adultes, entre parents et équipes pédagogiques...)

Incapacité à agir des professionnels face à ces situations de crises.

La peur : un frein à l'action.

Pas de procédure de gestion de ces situations.

Rejet des règles pour ces jeunes

Plus globalement, rejet de l'école comme moyen de se construire un avenir.

Acteurs concernés (Direction de l'Éducation, Maison de la Justice, Police Municipale, Programme de Réussite Éducative, Centre Social, Service Formation) : groupe de travail dans le but de recréer un climat plus serein à l'École.

À noter que l'Éducation nationale, pourtant associée au projet, n'a pas pu poursuivre la démarche, la formation des enseignants n'étant pas compatible avec ce programme.

Réalisations sur l'année 2016 :

Animateurs et responsables périscolaires :

Formation professionnelle à la gestion des conflits avec

- recentrage sur le « cœur de métier » : passer de « faire la police » à animer les temps périscolaires
- en adoptant la posture ajustée et une communication bienveillante nécessaire avec les enfants et les parents

Réalisations sur l'année 2016

Enfants (CE2-CM1-CM2) :

- Théâtre Forum visant à faire changer la perception du vivre ensemble
- Graine de médiateur : dispositif permettant d'installer la médiation par les pairs à savoir des enfants volontaires devenus médiateurs après avoir été formés et accompagnés afin de résoudre des conflits naissants - **formation en cours à ce jour** -

Réalisations sur l'année 2016

Abords de l'École :

- Présence renforcée des équipages de la Police Municipale
 - Interventions de l'Unité de Tranquillité Publique.
- À noter qu'un clip vidéo a été réalisé lors des différentes sessions de formation des animateurs.
- Il a été projeté le 6 avril en présence de M. Le Maire et de l'ensemble des participants et des acteurs du projet.

Évaluation et perspectives :

Cette action innovante porte ses fruits :

- impact sur la posture des animateurs qui se sentent à l'aise dans la résolution des conflits et plus largement dans leur posture professionnelle.
- Des freins et des peurs ont clairement été levés.
- La motivation et le sens de leur mission ont été régénérés.

On espère que les enfants ont perçu les enjeux du mieux vivre ensemble et sont désireux de devenir ainsi les citoyens de demain.

Dans le cadre du CISPD par le biais du Groupe de traitement de la délinquance, il est prévu d'étendre cette action à l'autre école élémentaire du quartier prioritaire du contrat de ville et, par la suite, à toutes les écoles de la commune.

Informations complémentaires

La Direction de l'Éducation a présenté le projet pour le compte de la ville d'Agde dans le cadre du Prix Territoria qui récompense les initiatives des territoires.

Ainsi le 11 octobre dernier, sous la présidence de Jean-Michel Baylet, Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, le Jury du Prix Territoria a réuni les partenaires de l'Observatoire Territoria pour la sélection des lauréats des TERRITORIA 2016.

18 Territoria d'Or, 16 Territoria d'Argent et 10 Territoria de Bronze ont été attribués dans 17 catégories différentes. La catégorie Prévention était parrainée par la SMACLAssurances.

Dans cette catégorie, nous avons été récompensés pour l'ensemble du dispositif mis en place.

Fiches ateliers 1 et 2

Atelier 1 – Description d’une action ou dispositif innovant

Dans cet atelier, les participants échangent et partagent ensemble leurs expériences innovantes.

Objectif : identifier ce qui est innovant à partir de la feuille de lecture ci-dessous.

Un rapporteur est désigné pour présenter à l’ensemble des participants les discussions et les conclusions du groupe.

Thématique et intitulé de l’initiative:

Quel diagnostic de départ ? (présenter le besoin auquel répond l’initiative) :

Quels objectifs ?

Description de l’initiative :

Moyens humains et financiers pour la mise en œuvre :

Quelle évaluation (impact sur les enfants et les jeunes concernés) ?

L’initiative est-elle transposable à d’autres collectivités ? (Si oui, pourquoi / Si non, quels sont les obstacles et les freins) ?

Parmi les initiatives présentées dans le groupe, laquelle serait déployée dans votre collectivité et pour quelles raisons ?

Atelier 2- Une formation pour les élus locaux : quelles améliorations ?

Pour cet atelier, les participants découvrent les éléments de la future formation à destination des élus des collectivités locales que l’UNICEF France est en train de développer.

Ils sont invités à réfléchir à cette formation et à proposer des éléments de critiques et d’amélioration.

Pour cela un canevas de questionnement est proposé. Celui-ci peut permettre de guider les échanges si besoin.

Un rapporteur est désigné pour présenter à l’ensemble des participants les discussions et les conclusions du groupe.

PJ – Le déroulé de la futur formation

NB : Notez que la formation se déroule sur 2 jours

Jour #1

- Cette première journée à pour objectif de permettre aux élus d’analyser les principaux enjeux liés à l’effectivité du bien-être des enfants et des adolescents au niveau local, d’articuler et

de développer les liens entre bien-être des enfants et adolescents et pratique professionnelle, repenser la place de l'enfant dans la ville et enfin appréhender les outils et méthodes permettant l'impulsion et la mise en œuvre de politiques publiques innovantes

- **Qui** : Unicef
- **Méthode pédagogique** :

Thèmes à aborder :

- Comprendre ce dont on parle
 - Qu'est-ce qu'un enfant ?

Activité 1 : J'ai des mots-clés et les participants doivent déterminer ce qui dans les mots-clés permet de définir les contours de ce qu'est un enfant parfois il peut être nécessaire de faire une association de mots, l'idée c'est à la fin d'avoir un schéma, un nuage de mots ordonné qui permet d'obtenir une définition de l'enfant.

- Qu'est-ce que le bien-être (caractère transversal du bien-être de l'enfant) ?

Activité 2 : J'ai des mots-clés et les participants doivent déterminer ce qui dans les mots-clés va permettre de contribuer au bien-être des enfants parfois il peut être nécessaire de faire une association de mots, l'idée c'est à la fin d'avoir un schéma, un nuage de mots ordonnés qui permet de dire ce qui contribue le mieux au bien-être.

- Qui est concerné
 - Comment détecter les acteurs concernés ? (agents, enfants, parents ...)

Activité 3 : Prendre une carte et faire dessiner aux participants le parcours d'un enfant dans la ville. Ensuite se questionner ensemble sur les acteurs que rencontrent les enfants lors de ce parcours. Il y aura les acteurs classiques mais pensez à faire ressortir les interactions avec les acteurs moins classiques (agents de la circulation, agents des espaces verts, agents des accueils des institutions communales, etc ...)

- Comment impliquer ces acteurs ?
 - Accroître leur prise de conscience quant au rôle qu'ils ont à jouer dans le bien-être de l'enfant
 - Accroître leurs compétences
 - Prendre en considération leurs propositions

Premier bilan : Le bien-être de l'enfant dans la ville passe par la transversalité

- Le rôle des élus : développer une stratégie de transversalité (pour impliquer tout le monde)
 - Proposer des méthodes de travail transversales
 - Croiser les délégations

- Comment développer une politique publique innovante ?
 - Qu'est-ce que l'innovation publique locale ?
 - Comment critériser l'innovation ?
 - Le diagnostic
 - Le travail partenarial/transversal
 - Le montage financier
 - Les indicateurs
 - L'allocation des ressources existantes (moyens humains et infrastructures)

Activité 4 : Diffusion d'une vidéo sur laquelle une collectivité présenterait la réalisation d'un projet innovant. La collectivité présenterait l'ensemble du processus : la naissance de l'idée, la phase de diagnostic, la phase de consultation en transversalité, la création du cahier des charges avec la gestion des éléments financiers, la phase de réalisation avec l'implication de différents services, etc ...

Idéalement au lieu d'une vidéo il faudrait la présence d'un élu et d'un agent pour faire cette présentation.

Jour #2

- Cette seconde journée permettra aux participants de travailler sur 2 cas pratiques réels de leurs collectivités. A l'issue de ce temps de réflexion, les élus auront élaboré un diagnostic leur permettant de déterminer les éléments de leur politique publique qu'ils souhaitent traiter de façon prioritaire et définir les objectifs principaux de projets le permettant. Ils auront également identifié les partenaires institutionnel ou de la société civile qu'ils pourront associer pour garantir la réussite de leur projet. Enfin, cette journée leur permettra de dessiner les contours de ce projet en prenant en compte les contraintes financières et organisationnelles de leur territoire.

Même si l'élu ne fait pas ce travail en direct, c'est à lui d'en imposer la méthode à ses agents. Il doit donc pour cela la maîtriser.

Pour cette journée de formation, les élus auront proposés en amont à UNICEF France un projet. Ce n'est pas nécessairement l'élu qui viendra à cette journée, cela peut être cadre de son administration

- **Qui** : Unicef
- **Méthode pédagogique** :

Thèmes à aborder :

Session du matin : Elaborer le cahier des charges

Travail sur l'élaboration d'un diagnostic, détermination du ou des problèmes soulevés par le diagnostic, détermination des objectifs prioritaires, la détermination des indicateurs qui permettront d'évaluer la réussite du projet, de définir les contraintes du projet : contraintes financières, contraintes temporelles, contraintes ...

Session de l'après-midi :

Définir le projet au regard du cahier des charges élaboré.

Activité 1 – Etablir des éléments de définition/ Qu'est-ce qu'un enfant ?

Le thème de l'atelier est utile (Oui ?, Non ? Pourquoi) ?

L'activité proposée est appropriée (Oui ?, Non ? Pourquoi)?

Comment améliorer cette activité pour mieux en atteindre le but ?

Activité 2 – Etablir des éléments de définition/ Qu'est-ce que le bien-être de l'enfant ?

Le thème de l'atelier est utile (Oui ?, Non ? Pourquoi) ?

L'activité proposée est appropriée (Oui ?, Non ? Pourquoi)?

Comment améliorer cette activité pour mieux en atteindre le but ?

Activité 3 – Etablir des éléments de contours/ Qui est concerné par l'enfance et la jeunesse dans la ville ?

Le thème de l'atelier est utile (Oui ?, Non ? Pourquoi) ?

L'activité proposée est appropriée (Oui ?, Non ? Pourquoi)?

Comment améliorer cette activité pour mieux en atteindre le but ?

Activité 4 – Mise en œuvre/ comment développer une politique publique innovante : l'exemple concret d'un élu ?

Le thème de l'atelier est utile (Oui ?, Non ? Pourquoi) ?

L'activité proposée est appropriée (Oui ?, Non ? Pourquoi)?

Comment améliorer cette activité pour mieux en atteindre le but ?

Journée 2 - Etude de cas

Le thème de cette journée est utile (Oui ?, Non ? Pourquoi) ?

L'activité proposée est appropriée (Oui ?, Non ? Pourquoi)?

Comment améliorer cette activité pour mieux en atteindre le but ?

Cette formation vous paraît-elle cohérente (Oui ?, Non ? Pourquoi)?

Cette formation vous paraît-elle utile (Oui ?, Non ? Pourquoi)?

Seriez-vous prêts à recommander cette formation à des élus (Oui ?, Non ? Pourquoi)?

Seriez-vous prêts à vous inscrire à cette formation (Oui ?, Non ? Pourquoi)?

Quelles sont les éléments que vous ne retrouvez pas dans cette formation et qui sont pour vous indispensables ?